

Je suis d'avis que ces tensions internationales ne doivent pas nous faire oublier complètement les problèmes qui se posent tous les jours à notre propre population. Ces tensions assez terrifiantes ne sont vraisemblablement pas près de disparaître, et je crois que nos progrès économiques communs sont essentiels à la force de notre dispositif de défense et de notre influence dans le monde.

Je n'en dis pas plus long là-dessus. Je tenais à signaler ma déception, et celle du parti dont je suis provisoirement le chef, de ce que l'exposé du premier ministre ait été si bref.

M. Coldwell: Quand le premier ministre compte-t-il que nous pourrions discuter les affaires internationales? Quand se propose-t-on de déférer au comité les crédits du ministère des Affaires extérieures?

Le très hon. M. St-Laurent: J'ai discuté cette question avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson). Je crois comprendre que d'importants engagements l'obligeront à s'absenter de la ville mercredi et jeudi.

M. Coldwell: Au début de la semaine prochaine?

Le très hon. M. St-Laurent: Si ce ne peut être vendredi, j'espère que ce sera tôt la semaine prochaine.

(Plus tard)

M. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, la déclaration faite par le premier ministre (M. St-Laurent) restant, en maints détails, en deçà de ce qu'ont dit les journaux, j'aimerais poser une question. Les journaux ont mentionné, entre autres choses, qu'une discussion allait avoir lieu touchant une répartition plus équitable des efforts de défense. Le premier ministre a déclaré que le Canada allait mettre l'accent sur la défense continentale. Le premier ministre voudrait-il dire quelques mots à ce sujet, vu qu'il semble y avoir un changement d'attitude complet par rapport à ce qui avait été indiqué à la Chambre.

Le très hon. M. St-Laurent: Je n'ai pas exprimé de changement d'attitude. Cette conférence a eu lieu à huis clos et les journalistes ont beaucoup conjecturé sur les délibérations qui s'y tenaient. La lecture de certaines nouvelles m'a plutôt étonné.

Ma seule déclaration a été que le Canada prenait une part importante sous le régime du traité de l'Atlantique-Nord, dans l'établissement des forces de défense aériennes et terrestres en Europe et que les progrès des armes thermo-nucléaires et des méthodes de mise en œuvre de ces armes nous avait fait

[L'hon. M. Rowe.]

comprendre la nécessité d'établir un réseau d'alerte sur le continent américain, réseau qui, pour des raisons d'ordre géographique, devrait être installé, en grande partie, en territoire canadien. Nous avons jugé nécessaire que ce réseau de prompt alerte soit un des éléments des effets préventifs de ces armes, afin que tout ennemi éventuel se rende compte que, même une attaque-surprise ne rendrait pas les représailles impossibles.

J'ai ajouté que notre participation à l'établissement d'un tel réseau imposerait un lourd fardeau à la population canadienne, que les États-Unis assumeraient une forte partie des charges financières, mais que le Canada devait néanmoins faire sa part. Il est de la plus haute importance que les installations en territoire canadien soient réalisées à titre d'entreprise conjointe et considérées comme telle, et rien ne devrait donner l'impression qu'elles n'intéressent pas le Canada au même point que le reste du continent.

J'ai dit que j'estimais que les Canadiens et les Américains aimeraient à croire, à propos de cet aspect essentiel de notre bouclier et de nos mesures préventives contre la guerre, qu'on maintient un juste équilibre entre ce que nous faisons en Europe et ce qui se fait sur notre propre continent. Comme les ressources industrielles et la production virtuelle de l'Amérique du Nord revêtent une si grande importance dans l'édification des forces du monde libre, on a jugé qu'il y avait lieu de veiller comme il faut à tout ce qui est nécessaire au maintien d'un juste équilibre dans l'ensemble du système de défense et de ses effets préventifs.

J'ai lu une nouvelle où l'on disait que j'avais établi une comparaison entre les dépenses du Canada aux fins de la défense et celles de la Nouvelle-Zélande. Mais rien de ce que j'ai dit où que ce soit pourrait servir de base à ce genre de nouvelle. Ce n'est pas dans cette atmosphère qu'ont été discutées ces questions. On n'a fait nulle part de comparaisons odieuses.

Quant à l'affirmation, qui a été faite, voulant que le Canada soit un pays riche, j'ai signalé qu'il y avait des limites que nous ne pouvions pas franchir, et qu'à mon avis notre population appuierait tout gouvernement dans l'acceptation de ce qui serait considéré comme sa part appropriée de l'établissement de ces défenses communes. Mais j'ai aussi signalé qu'il fallait veiller à maintenir un équilibre satisfaisant dans la façon d'effectuer les dépenses et que je ne jugeais pas notre pays en mesure d'assumer d'autres engagements à l'égard de ces défenses.